

Justificatifs à fournir

Si pré-candidature acceptée

- Carte d'identité ou carte de séjour en cours de validité (recto verso)
- Livret de famille en entier
- Justificatif de la garde des enfants (à partir de : par ces motifs)
- Justificatif pension alimentaire versée / perçue
- Les 2 derniers avis d'imposition
- Attestation CAF / MSA (mois en cours)
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (compte courant)

Vous êtes locataire

- Dernière quittance de loyer ou attestation bailleur
et non pas un avis d'échéance ou un reçu de paiement
- Attestation d'assurance habitation du logement actuel
et non pas le contrat, ni les conditions générales, ni l'échéancier

Vous êtes hébergé

- Attestation d'hébergement
L'attestation d'hébergement doit comprendre le nom de la personne qui héberge, son adresse, le nom de l'hébergé et de sa famille, la date de début d'hébergement. Le document doit être daté et signé par la personne qui héberge.
- Carte d'identité ou titre de séjour de la personne qui héberge
- Justificatif de domicile de la personne qui héberge (facture électricité)

Vous travaillez

- Les 3 derniers bulletins de salaire
- Attestation d'employeur de moins d'un mois ou contrat de travail

Vous êtes au chômage indemnisé

- Les 3 derniers avis de paiement Pôle Emploi
- Avis de prise en charge Pôle Emploi (ouverture des droits à l'aide)
avec net/jour et durée d'indemnisation
- Avis de situation Pôle Emploi du mois en cours

Autres situations

- Attestation des 3 derniers paiements de la pension d'invalidité
- Attestation du dernier paiement de la retraite et des complémentaires
- Certificat de scolarité ou carte étudiant

**L'agence se réservera le droit de sortir votre candidature de ses fichiers
après 3 refus de logement.**